

Vos contacts

AU CFA DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CFA DE L'ACADÉMIE
DE TOULOUSE

LOT 46 TARN-ET-GARONNE 82

Céline MANRIQUE
07 77 34 32 65
celine.manrique@ac-toulouse.fr

Corinne MAURY-SCHÖBER
06 34 32 42 26
corinne.maury-schober@ac-toulouse.fr

AVEYRON 12 TARN 81

Christine CADAUX
07 77 34 32 60
christine.cadaux@ac-toulouse.fr

Alice PICARD BEN
AMARA
06 61 30 48 53
alice.picard@ac-toulouse.fr

GERES 32 HAUTES-PYRÉNÉES 65

Stéphanie HAMILLE
07 77 34 32 55
stephanie.hamille@ac-toulouse.fr

Véronique Kraemer
06 34 32 54 41
veronique.kraemer@ac-toulouse.fr

ARIÈGE 09 HAUTE-GARONNE 31

Ghislain BERNARD
06 30 61 02 29
ghislain.bernard@ac-toulouse.fr

Pierre FOURNIER
06 78 49 87 97
pierre.fournier@ac-toulouse.fr

Alexandre LECOMTE
07 77 34 32 74
alexandre.lecomte@ac-toulouse.fr


1821
apprentis
en 2020


91%
de réussite
aux examens


68
lycées
publics


324
formations
Diplômes et titres professionnels
du niveau V au niveau III



LE CAFOC VOUS FORME AU RÔLE
DE TUTEUR.TRICE EN ENTREPRISE



CFA DE L'ACADÉMIE
DE TOULOUSE

75 Rue Saint-Roch - 31400 TOULOUSE
contact.cfaa@ac-toulouse.fr

0 800 730 410 Service & appel
gratuits

maforpro.ac-toulouse.fr

f i t i n
@CFAAcademieToulouse



RECRUTEZ VOS
TALENTS DE DEMAIN
EN APPRENTISSAGE

Recrutez un apprenti.e

AVEC LE CFA DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

Transmettre pour demain

- › **Former** l'apprenti-e à vos besoins, à votre culture d'entreprise et à son environnement
- › **Transmettre** vos savoir-faire et connaissances
- › **Aider** l'apprenti-e à s'insérer durablement dans le monde du travail
- › **Faire évoluer** les ressources humaines de votre entreprise pour conduire votre projet
- › **Investir** dans les talents de demain

Pour qui ?

- › **Jeunes de 16 à 29 ans révolus.** À partir de 15 ans si le jeune a terminé son cycle du secondaire*

*pas de limite d'âge pour les apprentis en situation de handicap

- › **L'apprenti en situation de handicap.** bénéficie d'aménagements particuliers compte tenu de son statut de travailleur handicapé.



› Votre référent handicap
Pierre FOURNIER
06 78 49 87 97
pierre.fournier@ac-toulouse.fr

La rémunération

- › Les apprentis ont le statut de salarié. À ce titre, ils perçoivent un salaire calculé selon un pourcentage du SMIC.
- › Ce pourcentage varie en fonction de l'âge, de l'année de contrat et de l'année de formation.
- › Exonération de charges salariales jusqu'à 79% du SMIC.

Une aide exceptionnelle pour l'emploi des apprentis

- › Dans le cadre du plan "1 Jeune 1 solution", pour tous les contrats conclus entre le 1er Juillet 2020 et le 31 Décembre 2021, une aide financière est accordée :

- 5000€ maximum pour un apprenti de moins de 18 ans.
- 8000€ maximum pour un apprenti majeur.

Une aide unique

- › Les contrats d'apprentissage conclus dans les entreprises de moins de 250 salariés, préparant à un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalent ou plus au baccalauréat ouvrent droit à une aide unique versée à l'employeur par l'État.

- › Toutes les infos sur :

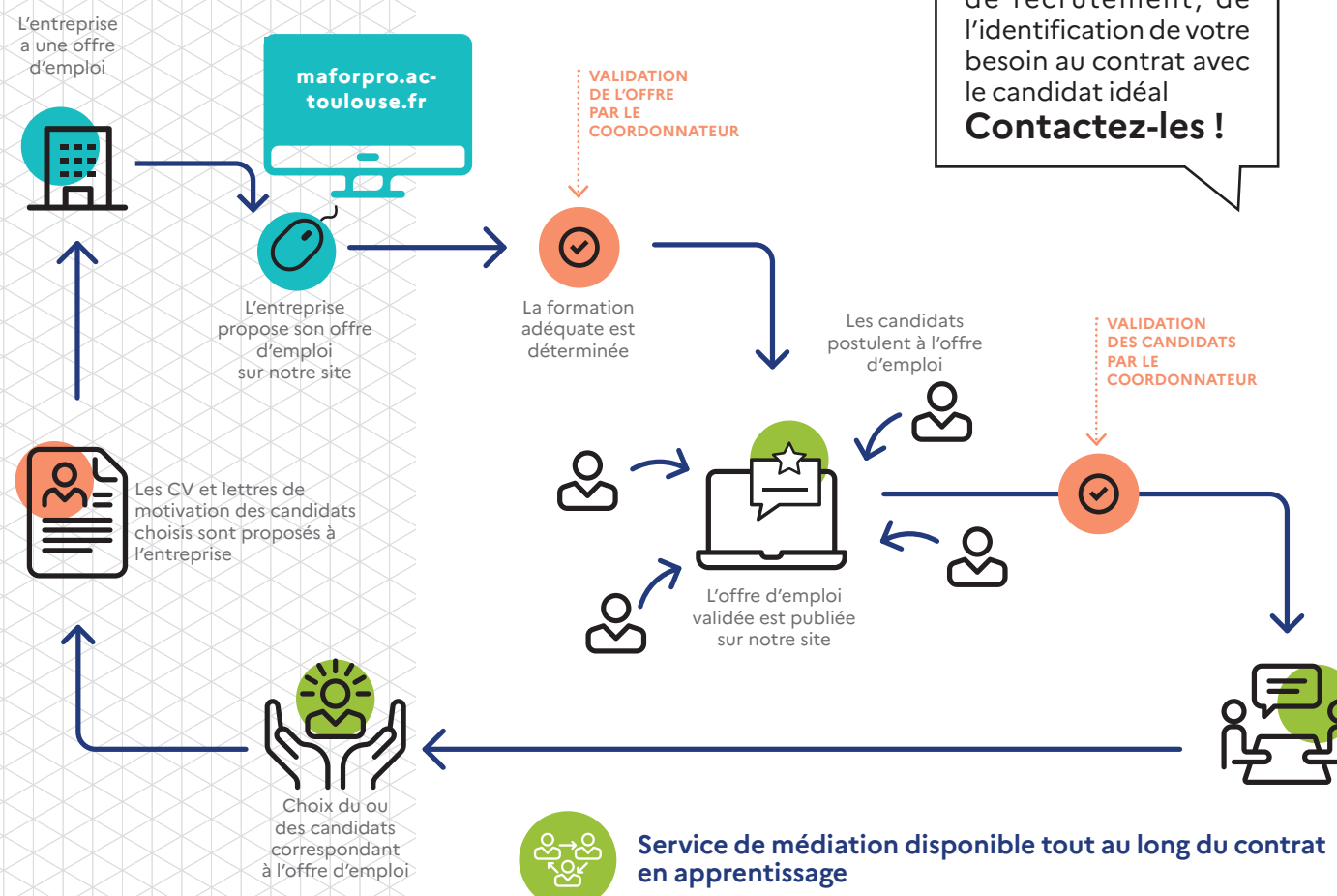
travail-emploi.gouv.fr



Les coordonnateurs du CFA sont là pour vous accompagner dans tout le processus de recrutement, de l'identification de votre besoin au contrat avec le candidat idéal
Contactez-les !

Un service personnalisé d'accompagnement

- ✓ Définition du **poste à pourvoir**
- ✓ Identification de la **formation adaptée** au poste
- ✓ Détermination du profil à recruter
- ✓ Aide à l'**ingénierie financière**
- ✓ **Accompagnement au recrutement** sur notre plateforme en ligne
- ✓ Accompagnement dans les **formalités administratives**
- ✓ **Suivi en entreprise** de l'apprenti.e



Service de médiation disponible tout au long du contrat en apprentissage